Construction d'un dispositif de relevage et ouvrages associés Place Petite Hollande

Procédure avec négociation / CANDIDATURE

Annexe à l'A.A.P.C

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODALITÉS DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE



La présente consultation prend la forme d'une procédure avec négociation

Il s'agit par définition, d'une procédure restreinte que scandent les deux étapes successives suivantes :

- une première étape consacrée à la réception et à l'analyse/sélection des candidatures ;
- une seconde centrée autour de la communication des DCE aux candidats retenus et à la réception des offres.

Or, il ne s'agit ici que de la première étape de la procédure

Aussi seule la production d'un dossier de candidature (dont la composition est exhaustivement décrite dans l'avis de publicité et dans le présent document) est exigée des soumissionnaires.

Il n'y a donc pas, à ce stade, de Dossier de consultation (DCE) à retirer.

A – Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux de construction d'un ouvrage de relevage des eaux usées sur le secteur Gloriette à Nantes .

Les travaux comprennent notamment la réalisation des ouvrages de génie civil, des terrassements, fondations et soutènements, des équipements de pompage, des équipements électromécaniques, électriques, d'automatisme et de télégestion, des raccordements hydrauliques ainsi que l'ensemble des essais et mises en service nécessaires au fonctionnement de l'installation.

L'ouvrage principale sera un ouvrage circulaire de 11 mètres de diamètre et de 8 mètres de profondeur. Il sera raccordé au collecteur existant Ø1800 via des ouvrage de raccordement amont et aval.

Les travaux seront réalisés dans un environnement urbain contraint nécessitant le maintien du fonctionnement du réseau d'assainissement existant et s'insère dans un projet urbain global avec un phasage très précis et contraint. De plus, ces derniers se situent dans zone soumise à la nappe phréatique et nécessitera une sécurisation pyrotechnique.

Les prestations comprennent notamment :

- les études d'exécution, les plans et notes de calcul nécessaires à la réalisation des travaux ;
- les installations de chantier et les travaux préparatoires ;
- les investigations et opérations de sécurisation nécessaires à l'exécution des travaux, notamment au regard du risque pyrotechnique identifié ;
- les terrassements, les soutènements, la gestion des eaux d'exhaure et les travaux de fondation ;

- la construction des ouvrages de raccordement amont et aval et du collecteur d'alimentation (Ø1800);
- la réalisation du poste de relevage, comprenant notamment le piège à charriage, les bâches, le système de pompage et les dispositifs de vannage et de by-pass ;
- la fourniture et la pose des équipements hydrauliques, électromécaniques et de manutention ;
- la fourniture et pose des moyens d'accès,
- la réalisation des installations électriques, du tableau général basse tension, de l'automatisme et de la télégestion ;
- la mise en œuvre des équipements de ventilation et de désodorisation ;
- les raccordements aux réseaux existants et les dispositifs provisoires nécessaires au maintien de la continuité de service (300l/s) ;
- les essais, contrôles, réglages, opérations de mise en service et formation éventuelle de l'exploitant ;
- la remise des documents des ouvrages exécutés (DOE) et des documents nécessaires à l'exploitation et à la maintenance.

Les prestations seront exécutées conformément aux pièces du marché, aux exigences de sécurité et aux contraintes de coordination avec les opérations d'aménagement du secteur.

Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

Le marché est passé sous la forme d'un marché public de travaux à prix mixtes.

Les prestations ne sont pas alloties compte tenu de leur forte interdépendance technique entre le génie civil, les équipements hydrauliques et électromécaniques, les installations électriques et d'automatisme, les raccordements et la mise en service. Cette organisation vise à assurer la cohérence globale de l'installation, à limiter les interfaces entre titulaires et à faciliter la coordination des travaux et la mise en service de l'ouvrage.

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux : 17 mois (période de préparation de 4 mois et période d'exécution des travaux de 13 mois)

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

B – <u>Forme du groupement</u>

L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Néanmoins, si ce dernier fait le choix d'une forme conjointe, le mandataire devra être solidaire (art. R2142-24 du Code de la commande publique).

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- En qualité de **candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements** ;

- En qualité de **membres de plusieurs groupements ;**

<u>C - Critères de recevabilité des candidatures</u>

Les critères de recevabilité des candidatures sont : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière, capacités techniques et professionnelles.

<u>D - Critères de sélection des candidatures</u>

Il n'y a pas de critère de sélection des candidatures. Toutes les candidatures recevables seront admises en phase offre.

<u>E - Éléments à fournir par les candidats à l'appui des candidatures</u>

Renseignements relatifs à la situation juridique et la capacité économique / financière du candidat
Formulaire DC1 (Lettre de candidature), que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement
Renseignements relatifs à la capacité économique / financière du candidat
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et aux capacités techniques et professionnelles
Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années. Les travaux seront prouvés par des attestations du destinataire, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Indication des titres d'études et des qualifications professionnelles des personnes physiques responsables de travaux de même nature que celles du présent marché.
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
Certificat de qualifications
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : qualifications FNTP attendues (ou équivalent) : 164 : Génie civil des stations de pompage, refoulement, … 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain 252 : Battage de palplanches, palfeuilles 2531 : Autres types de soutènement (pieux sécants…) 261 : Rabattement de nappe (par pointes filtrantes, puits filtrants...) 5141 : Réseaux gravitaires 5161 : Pose de canalisations à écoulement à surface libre de section > 600mm 5191 : Construction d'une canalisation de refoulement d'eaux usées de section > 250mm 5421 : Équipement des stations de pompage d'eaux usées d'un débit > 250m3/h 6343 : Télésurveillance des stations de pompage Les candidats peuvent produire la qualification demandée ou apporter par tout moyen la preuve d'une capacité équivalente. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence, l'acheteur acceptant tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

F – <u>Renseignements complémentaires</u>

Calendrier indicatif :

- envoi du cahier des charges aux candidats sélectionnés : Entre Février 2027 et Avril 2027
- notification du marché : octobre 2027